



**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RELEVÉ DE DÉCISION

Commission plénière du 11 avril 2025

Documents joints :

- *liste des participants à cette plénière*
- *diaporama présenté en séance dressant le bilan des actions réalisées et proposant les perspectives 2025 pour les travaux des différentes commissions actives du SPPPY*
- *rapport d'activité du SPPPY (janvier 2024 / avril 2025) : >>>>> [Rapport SPPPY 24/25](#)
<<<<<<<*
- *<https://www.virteem.com/galerie360/visites/ExploRisk38/index.htm>*

A la tribune

M. Afif Lazrak, Directeur de cabinet Préfecture de l'Isère

M. Pierre Verri, VP GAM et co-président du SPPPY

M. Jean-Yves Porta, maire de Vaulnaveys-le-Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques, président de la commission risques majeurs du SPPPY

Mme Cécile Cenatiempo, conseillère métropolitaine et présidente de la commission Air Energie Climat du SPPPY et de la commiss'air communication du PPA3

M. Gilles Namur, deuxième adjoint à la ville de Grenoble, nature en ville, espaces publics, biodiversité et fraîcheur, Mobilité, président de la commission Environnement Santé du SPPPY

M. Patrick Pouchot responsable Communication Vencorex Pont-de-Claix, président de la commission Aménagement du territoire et économie durables du SPPPY

Introduction

La commission plénière est ouverte par M. Lazrak qui remercie les personnes présentes pour leur présence et leur implication avant de laisser la parole au président de la commission, M. Verri.

Ce dernier rappelle l'importance de la culture du risque au regard de notre territoire et des risques qui nous entourent. C'est l'enjeu principal de cette commission.

M. Porta revient sur l'actualité de la société Vencorex, qui ne sera reprise que très partiellement, avec pour conséquence des familles en détresse et un secteur de l'industrie qui sera très impacté. M. Porta rappelle que nous habitons un territoire multirisques, naturels et industriels, et que les défis à relever sont nombreux, notamment comment mieux toucher le public et avec quels supports. Il salue les stratégies déjà mises en place : des événements pour les scolaires et le grand public (par exemple, le village Forum Risk à Pont-de-Claix), les actions à destination des scolaires, le Résilience Tour de l'IRMa.

Tout cela a pu avoir lieu grâce à l'engagement des acteurs et partenaires : SPPPY, SPIRAL, APORA, les acteurs des Bons Réflexes, qu'il remercie chaleureusement pour cette belle dynamique.

Il passe la parole à Corinne Thievent, la « cheville ouvrière » du SPPPY.

Mme Thievent présente le bilan des actions réalisées en 2024 qui traduisent l'implication du SPPPY dans un large panels d'actions et d'événements : les scolaires, le grand public, les partenariats avec l'IRMa, la ville de Grenoble, etc.

De ces actions et de ces réussites transparaissent également des points d'amélioration : renforcer le « aller-vers », enquêter davantage sur la perception des campagnes menées auprès du grand public, entre autres.

Aperçu des temps forts prévus en 2025 :

- la journée les bons réflexes, le 26 juin à Valence.
- le maintien de la dynamique des réseaux sociaux sur le site www.lesbonsreflexes.com
- l'extension (dans la mesure du possible) aux risques industriels du nouveau site internet Explorisk38 à destination des élèves du 3ème cycle (*voir lien en début de document*)
- la rédaction d'une quatrième lettre sur les Actions de l'Inspection des installations classées
- la mise en place d'un groupe de travail en partenariat avec le SIDPC sur le dispositif FR-Alert et l'organisation d'un exercice à Grenoble.

Mme Thievent donne la parole à M. François (correspondant risques majeurs rectorat de Grenoble) pour présenter le site Explorisk. Ce projet a nécessité un an de travail et a pour vocation de sensibiliser les élèves aux risques (naturels pour le moment) à travers un volet immersif et des tests de connaissances.

M. François remercie le SPPPY pour son soutien en 2024 pour la large diffusion de la pièce de théâtre Et si ça arrivait auprès de 4000 élèves dans l'académie.

M. Lazrak suggère qu'un feedback des enseignants puisse être recueilli pour identifier d'éventuels manques ou améliorations à apporter au dispositif.

En ce qui concerne le groupe de travail sur le dispositif FR-Alet, M. Lazrak rappelle qu'il doit y avoir concertation entre le SPPPY, les communes et la Préfecture et qu'il est nécessaire de bien identifier la zone.

M. Verri se félicite de la richesse des actions menées et salue tout ce travail accompli. Il salue tout particulièrement le travail fait à destination des scolaires, qui représentent un excellent vecteur d'informations, le « aller-vers » étant un enjeu très important.

Toujours dans la thématique des risques majeurs, M.Lazrak tient à revenir sur l'exercice récent dans le cadre du Plan InterCommunal de Sauvegarde de Grenoble Alpes Métropole qui a montré qu'il est possible de mutualiser les moyens, de comprendre les risques des uns et des autres et de diffuser la culture du risque.

Mme SAUGE GADOUD interroge sur la réactivation des CSS.

M. Pieyre précise que les CSS se réunissent toujours mais moins fréquemment. En effet, les dernières commissions réalisées ont réuni peu de participants (malgré plusieurs tentatives pour les rendre plus concrètes, avec des visites d'ateliers industriels par exemple) et sont donc espacées (elles peuvent cependant être organisées à la demande de certains territoires et au vu d'actualités importantes). Les informations sont diffusées par d'autres biais tels que la lettre de l'action de l'inspection par exemple.

A noter cependant que dans un avenir proche se tiendra la CSS pour la modification du PPRT de Roussillon, et il y aura certainement une CSS pour le sud Grenoblois (plateforme de Pont-de-Claix).

M. Petitpoisson, contrôleur général SDIS, tient à préciser brièvement que le dispositif FR-Alert montre encore quelques limites dues aux data, et il faut en être conscient. Le sujet est en cours d'étude au niveau national.

Qualité de l'air et PPA

Mme Cenatiempo et Mme Delolme abordent le sujet de la qualité de l'air et l'importance de la communication et de la pédagogie sur ce thème.

Mme Delolme informe que dans le cadre du PPA des actions de communication sont prévues pour 2025, avec notamment des kits de communication sur les bonnes pratiques.

Chauffage au bois

Mme Cenatiempo revient sur le chauffage au bois, qui constitue un vrai levier pour améliorer la qualité de l'air.

A ce sujet, diverses remarques sont apportées :

- M. Remond rappelle les questions soulevées lors de la soirée des professionnels du chauffage au bois du mois de mars : certificats de conformité des installations, qualité du bois, etc ;
- M. Guerin suggère que des actions de formation soient réalisées pour tous ceux qui bénéficient de la prime air bois ;
- M. Lorimier pointe le problème de l'appropriation du sujet : en effet, un grand nombre de personnes ne pensent pas que le chauffage au bois pollue, quelle que soit la catégorie sociale (foyers très modestes, modestes ou plus aisés). Il suggère également qu'il y ait des campagnes de répression à échéance de 4 ou 5 ans.
- M. Verri rend compte de l'expérience menée dans sa commune où des étudiants ont réalisé une campagne d'information sur la réglementation et les aides existantes auprès des administrés. Cela pourrait être dupliqué par d'autres communes.
- M. Gérente-Paquet interpelle l'assemblée et demande si des contrôles sur la conformité des installations sont prévus à des fins de sécurité et pour limiter la pollution. Il insiste sur le fait qu'il faut mener des actions concrètes. Mme Delolme informe qu'un groupe de travail sera prochainement mis en place pour évoquer les actions concrètes à mettre en œuvre sur ce sujet.

M. Lazrak estime qu'au-delà d'actions coercitives, ce sont l'éducation et la sensibilisation qui peuvent faire changer les choses et sur lesquelles il faut concentrer les efforts.

M. Lorimier pense néanmoins que la sanction (notamment financière) devrait aussi être envisagée.

M. Petitpoisson indique que le respect de l'obligation légale de débroussaillage n'est pas correctement appliquée en Isère et que cela crée des situations à risques, notamment lors des années avec de fortes chaleurs, et 2025 s'annonce difficile.

M. Lazrak n'écarte pas totalement une action coercitive, mais avec concertation et consentement de toutes les parties impliquées.

Environnement et santé

M. Namur expose le projet de la conférence qui se tiendra le 23 septembre 2025 à la DREAL sur les bienfaits de la mobilité active sur la santé.

Il rappelle que ce thème est d'actualité dans les communes telles que Grenoble, qui dispose d'un plan municipal de santé.

C'est aussi un thème avec un fort impact économique : être mobile aide à se maintenir en bonne santé, ce qui signifie moins de maladies et donc moins de dépenses de santé.

Cette conférence a pour objectif de créer des outils d'information à destination du grand public sur les bienfaits de la mobilité, en s'appuyant sur les professionnels déjà actifs sur ce sujet.

Commission Aménagement du Territoire

M. Pouchot indique qu'au vu du contexte actuel délicat dans le sud industriel, les travaux de la commission n'ont pu avancer de façon satisfaisante. Une réunion sera organisée à la rentrée pour évoquer les nouveaux enjeux de cette commission, pour retrouver une nouvelle dynamique, à l'instar de la commission environnement santé.

Commission qualité des Milieux Biodiversité

Il n'y a pas eu d'avancée en 2024. Des pistes sont évoquées pour 2025 qu'il reste à concrétiser.

Conclusion

M. Pieyre remercie les acteurs qui animent les travaux du SPPPY et qui en font l'un des SPPPI les plus dynamiques de France. Il remercie également tous les acteurs concernés, présidents de commissions, partenaires, associations, etc.

Même si la culture du risque et la qualité de l'air sont les thèmes phares, il faut aussi saluer la dynamique des autres commissions.

Il est important de continuer à communiquer sur le PPA et les sujets liés. M. Pieyre estime qu'aujourd'hui la question de la ZFE est trop réduite et assimilée à une liberté de déplacement. C'est une vision trop simpliste du débat sur la qualité de l'air. Il nous incombe de rétablir la situation, d'énoncer les faits et de communiquer sur nos actions. Les suggestions de tous sont les bienvenues pour entretenir cette dynamique.

M. Verri conclut la réunion en rappelant que les défis sont nombreux : les risques industriels et naturels, la question de l'eau, le climat, la qualité de l'air, mais que les acteurs seront au rendez-vous pour les relever.

M. Lazrak remercie l'assemblée et clôt la commission.